

Chers parents,

Les clubs proposés par le Collège Protestant Français sont des activités extra scolaires dont les objectifs sont éducatifs. Ils font l'objet pour chaque animation d'un projet annuel et donneront lieu en fin d'année à une manifestation (tournoi, spectacle, exposition, etc....) à laquelle vous serez conviés.

[Cliquer ici pour consulter le tableau des activités](#)

DÉBUT DES ACTIVITÉS : 6 NOVEMBRE 2017 - FIN DES ACTIVITÉS : 16 JUIN 2018

INSCRIPTIONS :

- 1 - L'inscription aux clubs se fera en ligne du vendredi 20 octobre à 10h au lundi 23 octobre 2017 à 12h à l'adresse suivante : <http://www.cpf.edu.lb/enligne/cpf/login.html> L'identifiant et le code d'accès sont les mêmes que pour les facturations. Toute modification reste possible durant ces dates.
- 2 - Les élèves inscrits l'année dernière **doivent** se réinscrire s'ils désirent continuer dans une activité.
- 3 - Le nombre de places est limité selon les activités. La priorité est donnée aux premiers inscrits. Il se peut que l'inscription soit sur liste d'attente. Dans ce cas, votre enfant ne devra pas se présenter le premier jour des activités à moins que le CPF ne vous contacte.
- 4 - Les élèves devront, lors de la première séance, se regrouper sous le préau du primaire où des informations précises concernant leur activité leur seront données. Les élèves de GS seront pris en charge directement à la sortie des classes.
- 5- Les élèves du primaire qui sont déjà inscrits avec la société Eido auront la possibilité de retourner en bus à 15h15.

FRAIS À PAYER :

Les deux premières séances sont considérées comme des séances d'essai. La participation à l'activité sera confirmée à partir de la troisième semaine. Elle donnera lieu à un paiement les jeudi 07, vendredi 08 et samedi 09 décembre 2017 à la Banque Libano-Française. Les factures seront en ligne à partir du lundi 04 décembre 2017.

- 1 - Pour la natation les frais s'élèvent à LL 420 000 par élève pour l'année. Les élèves seront pris en charge à la sortie des classes. Les parents sont priés de venir chercher leur enfant après l'activité, au CPF.
- 2 - Pour les autres clubs, la participation des familles est de LL 280 000 par activité et par élève pour l'année scolaire.

CONDITIONS GÉNÉRALES :

- 1 - Les clubs ne peuvent démarrer et perdurer que si le nombre d'inscrits est suffisant.
- 2 - Les clubs se déroulent en dehors des heures de cours.
- 3 - Nous rappelons que l'accès au CPF après les cours n'est autorisé qu'aux élèves **inscrits** régulièrement à un club. Ce qui signifie qu'aucun frère, ou sœur, ou ami ne pourra attendre son camarade dans l'établissement.
- 4 - Les clubs n'ont lieu que durant les jours ouvrables. (Voir calendrier officiel sur le site.)
- 5 - Les élèves ne sont sous la responsabilité de l'établissement que pendant l'heure de l'activité.

PRÉSENCES/ABSENCES :

A chaque séance l'appel sera fait par les responsables. Toute absence devra être justifiée par écrit (mél ou carnet de correspondance).

Pour tout renseignement appeler au 71 172712.

Cordialement

Beyrouth le 16 octobre 2017
Le Proviseur, Bruno JACQUIER